

## 3<sup>e</sup> cycle CEM et CPES Rentrée 2021-2022

**Réunion de rentrée :  
Lundi 6 septembre 2021 / 18h**

**Présence obligatoire de TOUS LES ÉLÈVES  
en 3<sup>e</sup> cycle et en CPES pour :**

- Une information sur les modules de formation et culture musicale, l'inscription et la répartition dans les cours.
- La présentation du fonctionnement des pratiques d'ensembles et la répartition dans les projets.
- La présentation du nouveau fonctionnement de la musique de chambre
- La présentation des cursus 3<sup>e</sup> cycle et CPES (Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur) et des modalités d'évaluation.

---

## Musique de chambre

**Retour obligatoire du coupon d'inscription  
lors de la réunion de rentrée le 6 septembre.**

*La proposition des créneaux horaires de musique de chambre  
vous sera envoyée par mail le 2 septembre.*

# La scolarité des élèves en 3<sup>e</sup> Cycle

## (Certificat d'Etudes Musicales)

Le 3<sup>e</sup> cycle s'adresse aux élèves souhaitant poursuivre une formation approfondie les conduisant au Certificat d'Etudes Musicales (CEM). Le parcours suivi comprend des modules obligatoires et des modules optionnels à choisir par l'élève, afin de lui permettre de personnaliser sa formation en fonction de ses objectifs.

**Le 3<sup>e</sup> cycle est composé de 3 Unités d'Enseignement :**

- UE instrumentale
- UE de formation musicale et culture musicale
- UE de pratiques d'ensembles

Le Certificat d'Etudes Musicales est délivré après validation des trois unités d'enseignement.

**A minima le cursus d'études comprend :**

✓ **UE instrumentale :**

- Cours d'instrument de 1h/semaine à fixer avec l'enseignant lorsqu'il vous contactera en septembre.

✓ **UE de FM et culture musicale :**

Elle comprend 3 modules obligatoires à valider sur la durée du cycle, dans l'ordre suivant :

- 3C1 FM : 2h de cours hebdomadaire (un créneau à choisir parmi les deux possibilités)
- Un autre module au choix à valider parmi :
  - Module « culture musicale ». Il peut être suivi dès la 1<sup>ère</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle
  - Lecture/Analyse II
  - Ecoute/Ecriture II

Les élèves qui le souhaitent pourront suivre davantage de modules en fonction de leur projet personnel.

L'emploi du temps de l'année 2021-2022 sera donc le suivant :

Bourgoin-Jallieu	Jour	Horaire	Enseignant
3C1	Mercredi	15h30 à 17h30	Sylvène PAILLET
	Jeudi	17h45 à 19h45	Anne-Sophie CLUZEAU
Module Culture musicale	Mardi	17h30 à 18h30	Benjamin INGRAO
	Mercredi	15h à 16h	
Lecture/Analyse II	Mercredi	13h30 à 15h30	Aurélie CANAC
Ecoute/Ecriture II	Mercredi	15h30 à 17h30	Anne-Sophie CLUZEAU

✓ **UE de pratiques d'ensembles :**

Sous des formes différentes selon les esthétiques et les instruments, les pratiques d'ensembles font partie intégrante des études musicales.

Certains modules sont obligatoires et à valider sur la durée du cycle. Au-delà de ces obligations, Il est possible de poursuivre d'autres pratiques collectives tout au long du cycle.

- **Pour les élèves du département des Musiques et danses Traditionnelles :**
  - Atelier de musiques traditionnelles
  - Danses traditionnelles
- **Pour les élèves du département Jazz :**
  - Atelier jazz / Big Band
  - Jazz de chambre (une année minimum)
- **Pour les élèves des classes de piano, guitare, accordéon, harpe et musique ancienne :**
  - Musique de chambre (une année minimum)
  - Ensembles de classes ou participation à des ateliers transversaux
  - Module d'initiation à l'accompagnement (pour les pianistes)
- **Pour les élèves chanteurs :**
  - Musique de chambre (une année minimum)
  - Participation chaque année au projet d'ensemble vocal
- **Pour les élèves des instruments de l'orchestre :**
  - Musique de chambre (une année minimum)
  - La participation chaque année aux ensembles dirigés 3<sup>ème</sup> cycle/CPES

**Organisation des ensembles dirigés :**

Pour 2021/2022, les élèves en 3<sup>e</sup> cycle et CPES sont répartis dans les ensembles :

- **Pour les vents :**
  - Orchestre harmonique 3<sup>e</sup> cycle/CPES – C. VUILLEROD
- **Pour les cordes :**
  - Orchestre A Piacere – N. FRITOT

**Organisation des cours de musique de chambre :**

Des propositions de créneaux horaires de musique de chambre vous seront envoyés par mail le 2 septembre.

Vous aurez à vous positionner sur ceux correspondant à votre spécialité et selon vos disponibilités.

**Nous vous remercions de rapporter ce coupon rempli au plus tard lors de la réunion du 6 septembre.**

Les autres propositions de pratiques d'ensembles leur restent accessibles en complément et sur la base du volontariat.

# La scolarité des élèves en

## C.P.E.S. (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

La Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), s'adresse aux élèves souhaitant se préparer à l'entrée dans une formation artistique supérieure et donc dans un projet musical professionnel.

Il s'agit d'un parcours complet, exigeant, nécessitant un investissement en temps et en travail personnel très important. Il comprend un certain nombre de modules à valider sur la durée du cycle (2 à 4 ans, toutefois une candidature à un établissement d'enseignement artistique supérieur pourra être envisagée dès la 2<sup>e</sup> année et au plus tard la 3<sup>e</sup> année). Le parcours est à construire avec l'enseignant et la Direction à l'entrée en CPES.

Pour l'essentiel, il comporte :

### ➤ **UNITE PRINCIPALE DE PRATIQUE INDIVIDUELLE :**

- Dominante instrumentale / vocale : Cours d'1h/semaine à fixer avec le professeur.
- Dominante Formation musicale : Cours de « FM supérieur » le jeudi de 14h/16h

### ➤ **UNITE ASSOCIE DE PRATIQUE COLLECTIVE :**

Sous des formes et durées différentes selon les esthétiques et les instruments, les pratiques d'ensemble font partie intégrante des études musicales en CPES.

#### • **Dominante Jazz :**

- Atelier jazz
- Jazz de chambre

#### • **Dominante Musiques et danses traditionnelles :**

- Atelier de musiques traditionnelles
- Danses traditionnelles
- Pratique collective extérieure au conservatoire

#### • **Dominante instruments polyphoniques :**

- Musique de chambre (2 années minimum)
- Ensembles de classes ou la participation à des ateliers transversaux
- Modules d'initiation à l'accompagnement, à la basse continue, à l'harmonisation au clavier.

#### • **Dominante vocale :**

- Musique de chambre (1 année minimum)
- Participation chaque année au projet d'ensemble vocal
- Participation au chœur adultes

#### • **Dominante instruments monodiques d'orchestre :**

- Musique de chambre (2 années minimum)
- Participation chaque année aux ensembles dirigés 3<sup>ème</sup> cycle/CPES

### Organisation des ensembles dirigés :

#### • **Pour les vents :**

- Orchestre harmonique 3<sup>e</sup> cycle/CPES
- Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin (pour les élèves retenus) et/ou Orchestre A Piacere

#### • **Pour les cordes :**

- 1<sup>er</sup> trimestre : Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin
- A partir de fin novembre : Orchestre A Piacere

## Organisation des cours de musique de chambre :

Des propositions de créneaux horaires de musique de chambre vous seront envoyés par mail le 2 septembre.

Vous aurez à vous positionner sur ceux correspondant à votre spécialité et selon vos disponibilités.

**Nous vous remercions de rapporter ce coupon rempli au plus tard lors de la réunion du 6 septembre.**

Les autres propositions de pratiques d'ensembles leur restent accessibles en complément et sur la base du volontariat.

### ➤ **UNITE COMPLEMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE :**

Dominante instruments d'orchestre, polyphoniques et chant, 5 modules sont à valider obligatoirement sur la durée du cycle :

- 3C1 (un créneau à choisir parmi les deux possibilités)
- Lecture / Analyse II
- Ecoute / Ecriture II
- Module Analyse
- Module Ecriture

Site Bourgoin-Jallieu	Jour	Horaire	Professeur
3C1	Mercredi	15h30 à 17h30	Sylvène PAILLET
	Jeudi	17h45 à 19h45	Anne-Sophie CLUZEAU
Lecture Analyse II	Mercredi	13h30 à 15h30	Aurélié CANAC
Ecoute Ecriture II	Mercredi	15h30 à 17h30	Anne-Sophie CLUZEAU
Module Analyse	Jeudi	9h15 à 10h45	Sylvène PAILLET
Module Ecriture	Jeudi	10h45 à 12h15	Sylvène PAILLET

Dominante jazz :

- 2C4 FM niveau minimum
- Harmonie jazz CPES
- Arrangement
- Histoire du jazz

Dominante Musiques et danses traditionnelles :

- 2C4 FM niveau minimum
- 1 module au choix parmi : analyse, écriture, arrangement, harmonie
- Cours de culture des musiques traditionnelles

### ➤ **UNITE OPTIONNELLE :**

Un module au minimum est à valider dans une liste au choix.

Il est possible, si tel est le souhait, et en fonction des places disponibles, de suivre plusieurs modules optionnels sur la durée du cycle.

La liste et les conditions d'accès seront fournies lors des RDV élève/enseignant/direction.

# Règlement d'entrée en cycle spécialisé CPES

## ➤ Conditions d'accès :

**Niveau minimum : Entrée en cycle 3 requise**

## ➤ Examen d'entrée - Précision du programme par dominante :

### • **Instruments (répertoire classique) et chant :**

- Présentation instrumentale ou production de travaux en rapport avec la discipline dominante : une prestation de 15', composé d'au moins deux œuvres, ou extraits d'œuvres, d'esthétiques différentes, dont une au moins doit être postérieure à 1960 ;
- Epreuve orale de Formation et Culture Musicales (écoute / analyse – Mise en loge de 45') – Exposé oral avec un guide de questions sur l'œuvre à commenter : 15' ;
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

### • **Formation Musicale :**

- Mise en loge de 60 minutes :
  - ⇒ Relevé d'un bref extrait musical (dessus et basse, nuances, phrasé...). Le relevé doit être effectué avec le plus de minutie et de précision possibles ;
  - ⇒ A partir d'un 2e extrait : déchiffrement vocal et questionnaire théorique et analytique (contexte historique, éléments de langage, éléments de style, éléments formels, parcours tonal, cadences, chiffres d'accords...)
- Un passage de 45 minutes devant le jury :
  - ⇒ Le candidat présente l'œuvre, répond au questionnaire et exécute le déchiffrement chanté. Le jury examine le relevé ;
  - ⇒ Une prestation vocale pendant laquelle le candidat interprète un chant préparé en autonomie, a capella ou accompagné par un ou plusieurs instrumentistes, dans une esthétique de son choix, suivi d'une prestation instrumentale au cours de laquelle l'élève joue 1 ou 2 pièces de styles différents ;
  - ⇒ Un entretien de 15 minutes avec le jury.

### • **Musiques Traditionnelles :**

- Epreuve de culture musicale : identification et commentaire par écrit de 3 extraits sonores donnés à l'écoute (mise en loge de 45')
- Epreuve de restitution sur l'instrument d'un thème donné à l'écoute à partir d'un support audio : 10' (mise en loge de 20')
- Présentation d'un programme instrumental : 15'
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

### • **Jazz :**

- Prestation instrumentale de 15' en rapport avec la discipline dominante, composé d'au moins deux œuvres (composition ou standard) ;
- Epreuve orale de Formation et Culture Musicales (écoute / analyse – Mise en loge de 45') – Exposé oral avec un guide de questions sur l'œuvre à commenter : 15' ;
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

**Le candidat se présente avec son groupe, il n'y aura pas d'accompagnateur mis à disposition le jour de l'examen.**

**L'établissement se réserve le droit de ne pas maintenir un élève en CPES si l'investissement et l'engagement de celui-ci s'avère insuffisant.**

# Extraits des PROJETS 2021/2022

## A destination des élèves en 3<sup>e</sup> cycle et CPES

### ➤ Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin

*A destination des élèves en CPES cordes et quelques élèves en CPES vents et polyphoniques*

Direction : Pieter-Jelle DE BOER, *directeur musical de l'Orchestre des Pays de Savoie*

#### Programme :

- Louise FARRENC - Ouverture N°1 en Mi mineur op.23
- Camille SAINT-SAËNS - Concerto pour violoncelle
- Modest MOUSSORGSKI / orchestration RAVEL – Tableaux d'une exposition

#### Calendrier des répétitions :

- Répétition en « partiels » : samedi 2 octobre 2021 au CRR de Grenoble, avec les parrains de l'OPS ;
- Stage de répétitions en tutti : du mardi 2 au samedi 6 novembre 2021 à la Cité des arts de Chambéry.

#### Concerts :

- Dimanche 7 novembre 2021 - 17h - Malraux-Scène Nationale Chambéry Savoie
- Lundi 8 novembre 2021 - 19h30 - CRR de Grenoble (Salle Steckel)
- Mardi 9 novembre 2021 - 20h30 - Salle Cap Périaz à Seynod
- Samedi 13 novembre 2021 - 20h30 - Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau

### ➤ Ciné-concert « Quand la musique d'aujourd'hui rencontre les débuts du cinéma »

*A destination des élèves du « Labo-impro » - Direction : Laurent Richard / Intervenant : Philippe Aubry*

#### Programme :

- Documentaires de Jean Painlevé sur le monde sous-marin et les transformations moléculaires
- Courts-métrages des Frères Lumières et de George Méliès.

#### Calendrier des répétitions :

- Certains samedis matin dont la 1<sup>ère</sup> répétition aura lieu le 25 septembre ;
- 3 weekends avec Philippe Aubry : 20 & 21 novembre ; 11 & 12 décembre ; 8 & 9 janvier.

**Aboutissement** : dimanche 9 janvier 2022 au complexe cinéma Kinépolis à Bourgoin-Jallieu.

### ➤ Mazalda

*En partenariat avec la SMAC Les Abattoirs - Cocréation avec le groupe Mazalda*

Mazalda a développé pendant 10 ans un répertoire jazz-rock-psyché, avant d'embrasser le raï et les musiques méditerranéennes avec le chanteur Sofiane Saïdi. Désormais en quartet instrumental, le groupe crée aux Abattoirs son prochain répertoire, toujours très teinté de raï et d'autres influences d'Europe du sud...  
3 membres du groupe ont grandi à Bourgoin-Jallieu, dont 2 sont d'anciens élèves du conservatoire.  
*Formation instrumentale en sextet : <https://www.youtube.com/watch?v=UucuhmvVO5s>*

#### Projet en 3 phases :

- Phase 3 : 10 séances de 2h d'atelier de création aux Abattoirs, programmées sur des **mardis matin**, de janvier à mai 2022 => destiné à des élèves 3<sup>e</sup> cycle et CPES pouvant être disponible les mardis matin / Effectifs : 10 élèves (participation requise à la totalité des séances) ;
- Phase 2 : masterclass avec le groupe Mazalda les 4 et 5 décembre 2021 => destiné aux 10 élèves de la cocréation (phase 3) + 10 autres élèves (ouvert à tous les élèves en 3<sup>e</sup> cycle et CPES) ;
- Phase 1 : visite de la SMAC Les Abattoirs et rencontre pédagogique avec le groupe Mazalda, un samedi d'octobre (3h) => destiné aux élèves des phases 1 et 2 + 10 autres élèves (ouvert à tous).

**Aboutissement** mi-juin, en 1<sup>ère</sup> partie du concert du groupe Mazalda.